



Approbation du règlement de prise en charge financière des coufts de remplacement des salariés des services d'aide et d'accompagnement a`domicile (SAAD) participant aux actions organisées par le Département dans le cadre de l'AMI CNSA

📅 Publié le 18 décembre 2025

👤 De Uriopss Centre

GRAND ÂGE

ARTICLE



INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



L'assemblée plénière du Conseil départemental du Cher s'est réunie le 15/12/2025. A été voté le Règlement de prise en charge financière des coûts de remplacement des salariés des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) participant aux actions organisées par le Département du Cher dans le cadre de l'AMI CNSA.
La délibération et le règlement sont disponibles à partir des liens à droite.

Prise de position du 15/12/2025

Uniopss/Uriopss de l'auteur du commentaire : Uriopss Centre

Auteur du document : Conseil départemental du Cher

Numéro de fiche
114.03 Ko